



systeme d'alarme et télésurveillance et squat

Par **darbo**, le **28/02/2025** à **08:59**

Bonjour,

Je voudrai savoir si une société telle que VE.....E qui fait de la publicité pour des systèmes d'alarme et de télé-surveillance avec interventions, dispose de moyens juridiques pour empêcher le squat d'une maison lorsque le client a des périodes d'absence de son domicile assez longues ?

Par **jodelariege**, le **28/02/2025** à **11:39**

bonjour

à la lecture des informations sur le site en question cette société avertit immédiatement les forces de l'ordre si quelqu'un pénètre dans l'habitation

Par **yapasdequoi**, le **28/02/2025** à **12:29**

Bonjour,

Si vous vous absentez pour une longue période, il faut prévenir le prestataire afin que la procédure soit immédiatement un appel à la police sans attendre de vous avoir contacté.

ça s'appelle le mode "vacances".

Par **Henriri**, le **02/03/2025** à **06:36**

Hello !

Darbo c'est plutôt à cette entreprise qu'il faut demander des précisions sur ses services...

A+

Par **Henriri**, le **02/03/2025** à **06:38**

Hello !

Darbo c'est plutôt à cette entreprise qu'il faut demander des précisions sur ses services.. Son service commercial se fera un plaisir de vous répondre.

A+

Par **valparaiso**, le **02/03/2025** à **14:21**

De manière générale, ces sociétés parlent de protection contre l'intrusion et le cambriolage mais je ne les ai jamais entendu parler de protection contre le risque de squat.

Par **yapasdequoi**, le **02/03/2025** à **14:34**

Le squat commence par une intrusion...

Ou alors ce sont des clés qui circulent dans de mauvaises mains. Et dans ce cas un système d'alarme ne peut rien faire.